





Photo d'identité

DOSSIER D'INSCRIPTION SECONDE 2024-2025

Seconde Générale et Technologique 2024-2025

	récente		
	(A coller par vos soins)		
in)			
		1	
\$	Sexe :		
ix)			
oche	er le/les choix)		

Occorde Ocheraie et recimologique 2024-2020	(A coller par			
Langues vivantes (2 obligatoires)	vos soins)			
□ Anglais □ Espagnol ou □ Allemand				
Enseignements optionnels facultatifs (au maximum 1 à cocher)				
Groupe 1 □ Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable □ Sciences et Laboratoire				
Groupe 2 ☐ Hippologie Equitation ☐ Pratiques sociales et culturelles : Cinéma				
 Sections sportives facultatifs (au maximum 1 à cocher) 				
□ Rugby □ Volley				
Seconde professionnelle 2024-2025 Spécialité (1 à cocher)				
□ NJPF (Aménagements paysagers) □ CGEVV (Vigne et Vin	1)			
Langue vivante (1 à cocher)				
□ Anglais □ Espagnol				
 Enseignements optionnels facultatifs (au maximum 1 à cocher) 				
□ Hippologie Equitation □ Pratiques sociales et culturelles : Cinéma				
 Sections sportives facultatifs (au maximum 1 à cocher) 				
□ Rugby □ Volley				
NOM (en majuscules) et Prénom usuel de l'élève	Sexe :			
Nationalité				
Date et lieu de naissance				
Numéro de sécurité sociale de l'élève :				
Adresse mail élève :				
Régime : □ INTERNE □ DEMI-PENSIONNAIRE □ EXTERNE (Cocher le choix)				
Accompagnement(s) Personnalisé(s) : □ PPS □ Demande d'Aide AESH (Cod	her le/les choix)			
ETABLISSEMENT D'ORIGINE				
Dernier établissement scolaire fréquenté (adresse complète) + Classe fréquentée				
Code postal : Commune :				
Code postar :				
Classe d'origine :				
Pour des raisons de sécurité ou en cas d'urgence, indiquer <u>obligatoirement</u> le nom d'un correspondant local pouvan Nîmes ou les alentours pour prendre en charge votre enfant sans délai :	i être contacté sur			

Nom / Prénom / Qualité : Adresse:

RENSEIGNEMENTS concernant LA FAMILLE

Pour les parents divorcés et en l'absence d'une copie de jugement de divorce mentionnant la déchéance des droits parentaux de l'un des deux responsables légaux, l'établissement est dans l'obligation de transmettre aux deux représentants tout document relatif à la scolarité de son enfant.

Responsable légal 1 (responsable du paiement) 🗆	Responsable légal 2 □		
Situation familiale : □ mariés □ pacsés □ sép	parés □ divorcés □ veuf(ve) □ concubinage		
NOM-PRENOM:	NOM-PRENOM:		
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :		
ADRESSE du DOMICILE	ADRESSE du DOMICILE		
Code postal :	Code postal :		
Commune :	Commune :		
N° tél portable :	N° tél portable :		
E.mail *:	E.mail *:		
Lien de parenté avec l'apprenant :	Lien de parenté avec l'apprenant :		
Emploi :	Emploi :		
NOM de l'employeur – adresse du lieu de travail :	NOM de l'employeur – adresse du lieu de travail :		
N° téléphone professionnel :	N° téléphone professionnel :		
N° d'immatriculation à la Sécurité sociale ou Mutualité sociale agricole	N° d'immatriculation à la Sécurité sociale ou Mutualité sociale agricole		
Assurance scolaire de l'enfant :	Assurance scolaire de l'enfant :		

L'ensemble des coordonnées peut être utilisé par l'établissement pour permettre le suivi de la scolarité de votre enfant.

*L'établissement communique quasi exclusivement par mail. Merci de transmettre une adresse mail consultée régulièrement et écrite lisiblement.

	M'engage à prendre connaissance des points évoqués ci-dessous et à m'y conformer.			
• /	Autorise l'AgroC	ampus Nîmes-Rodilhan	Marie Durand	
	✓ à diffu	user, pour des fins péda	gogiques et/ou de communication, des images concernant mon enfant	
		□ OUI	□NON	
	√ à diffu conce		Régional et/ou sur celui de l'établissement des images concernant l'élè	ve
		□ OUI	□NON	
	✓ Accept	te que mon adresse ma	l personnelle soit diffusée aux fédérations de parents d'élèves	
		□ OUI	□NON	
	diffusées et la	difficulté, voire l'imposs	éristiques du réseau Internet que sont la libre captation des informatio sibilité, de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers, no s opposer à une telle diffusion ou limiter sa durée dans le temps.	
			èglement Intérieur de l'établissement et de ses annexes et m'engage à n à consulter sur le site internet https://epl.nimes.educagri.fr/	n'y
• [Reconnais avoir	pris connaissance de to	ous les documents constitutifs du dossier d'inscription 2024-2025	
•	Certifie sur l'ho	onneur les renseigneme	nts précisés sur ce document.	
Date	:			
Signa	ature des respo	onsables légaux :		
Signa	ature de l'élève):		

Je soussigné(e) père/mère/représentant légal de l'élève :

LISTE DES PIECES A FOURNIR 2024-2025

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :
Ces documents sont obligatoires et doivent être joints en totalité au dossier.
DOSSIER SCOLARITE □ Dossier d'inscription rempli et signé
☐ Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone) de moins de 3 mois
□ 2 photos d'identité récentes (le nom et la classe de l'élève doit figurer au dos)
□ Livret de famille (au complet)
□ Photocopie de la carte d'identité de l'élève recto-verso
□ Attestation d'assurance pour l'année scolaire 2024-2025
□ Questionnaire professions parents
□ Fiche d'urgence vie scolaire
□ Photocopie du PAP
DOSSIER FINANCIER □ RIB (Relevé d'Identité Bancaire)
□ Fiche d'engagement <u>REMPLIE ET SIGNEE</u>
□ Mandat de prélèvement SEPA du Responsable Légal n°1 REMPLIE ET SIGNEE
□ Dossier de bourses (facultatif, téléchargeable sur le site du lycée)
□ Accusé Réception de bourses (obligatoire même si non demande de bourses)
DOSSIER MEDICAL ☐ Fiche d'urgence infirmerie
□ Fiche de santé
□ Photocopie des vaccinations à jour (avec nom et prénom de l'élève)
□ si concerné : duplicata ordonnance prise de traitement à l'attention de l'infirmière
□ si concerné photocopie du PAI, PPS, MDPH, Aménagement épreuves SOUS PLI CONFIDENTIEL
DOSSIER SPORTIF ET CULTUREL (inscriptions facultatives) □ Fiche d'inscription et cotisation de 20 euros Association Culturelle (indispensable pour pratiquer des activités et bénéficier des installations culturelles. Chèque à l'ordre de : Association Culturelle. Le nom et la classe de l'élève doivent être inscrits au dos du chèque
□ Fiche d'inscription, certificat et cotisation de 20 euros Association Sportive (indispensable pour pratiquer des activités et bénéficier des installations sportives. Chèque à l'ordre de : Association Sportive . <i>Le nom et la classe de l'élève doivent être inscrits au dos du chèque accompagné du</i> Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de compétition et d'association pour l'UNSS
☐ Fiche d'inscription hippologie/équitation (certificat médical compris)







INFORMATIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

1 - Les frais de pension et le recouvrement des pensions

Les montants sont fixés annuellement par le Conseil Régional et présentés au conseil d'administration de l'établissement.

Ce paiement est fait chaque trimestre à partir d'un avis envoyé aux familles. L'année scolaire est divisée, (en ce qui concerne les frais de pension et de demi-pension), en trois trimestres inégaux en fonction de la durée respective de chacun d'entre eux : 40% du forfait annuel au 1^{er} trimestre/40% du forfait annuel au 2ème trimestre/20% du forfait annuel au 3^{ème} trimestre.

Tarif pension: 1372 euros
Tarif demi-pension: 550 euros
Tarif interne/externe: 1140 euros

Les élèves étudiants peuvent continuer d'accéder à l'hébergement et à la demi-pension une fois leurs examens passés et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Tout changement de régime au trimestre est présenté aux CPE, accordé par le chef d'établissement et doit être formulé 15 jours avant la fin du trimestre en cours (avant les congés de Noël et les congés de Printemps).

Le prélèvement des pensions est possible (cf. document en annexe) en 9 ou 10 mensualités avec une régularisation en fin d'année. Le relevé d'identité bancaire est demandé dès l'inscription. Le paiement de la pension ou de la demi-pension sera facturé au responsable inscrit sur le dossier d'inscription (feuille 2) et sur la base de l'attestation sur l'honneur à fournir.

En cas de nouvelles crises sanitaires, le calcul des pensions et demi-pensions sera adapté au calendrier de présence décidé par l'établissement. Des remises de pension sont calculées en fonction de la présence de l'apprenant.

2 - Le versement des bourses et des primes (pour l'enseignement secondaire)

Les bourses sont liquidées en trois trimestres. La somme reversée aux familles (ou restant à leur charge) varie à chaque terme. Les bourses sont systématiquement déduites des appels à pensions.

3 - Les ordres de réduction de pension

- Fermeture sur décision du chef d'établissement : remise d'ordre 100 %
- Décès/renvoi de l'apprenant : remise d'ordre 100 %
- Stage: remise d'ordre 70 % pensionnaire et 90 % pour demi-pensionnaire
- Démission/changement d'établissement : remise d'ordre 70 % pensionnaire et 90 % demipensionnaire
- Maladie sur justificatif de plus de 15 jours consécutifs : remise d'ordre 70 % pensionnaire et 90 % pour demi-pensionnaire
- Pratique d'un jeune prolongé aux usages d'un culte : remise d'ordre 70 % pensionnaire et 90 % demi-pensionnaire, à partir de 15 jours consécutifs.

4- L'assurance de stage

Cette assurance de stage est obligatoire. Elle est contractée par le lycée et concerne l'ensemble des élèves devant suivre un stage durant l'année scolaire. Elle couvre les dommages que pourrait causer un stagiaire aux biens du maître de stage. Elle est refacturée aux familles concernées en une seule fois au 1 ertrimestre.







Chemin des Canaux - 30230 RODILHAN
Tél: 04 66 20 67 67 - Fax: 04 66 20 15 12
Web: http://.epl.nimes.educagri.fr - E-mail: epl.nimes@educagri.fr





DE L'EXPERIENCE IS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE







5 - Equitation/hippologie

Les cours d'hippologie sont assurés par un centre équestre. Les cours ainsi que la licence sont à la charge de la famille, soit 420 euros, soit un paiement de 210 euros au 1^{er} trimestre et 210 euros au deuxième trimestre.

Ce montant est susceptible d'être revu lors du conseil d'administration de juin pour application année scolaire 2024/2025.

6 - Fournitures

Une blouse en coton est demandée pour les travaux pratiques en science.

La liste des fournitures sera fournie par les enseignants à la rentrée.

7- Livres et matériel scolaire

Les manuels scolaires de seconde, première et terminale ainsi que les équipements pour les filières professionnelles et technologiques relèvent d'une opération de gratuité mise en place par la région Occitanie.

8 - La carte jeune région

Ce dispositif donne accès à des aides et des services multiples pour l'ensemble des apprenants (financements pour les achats de livres de loisir et les licences sportives).

Chaque jeune doit impérativement demander sa carte sur le service en ligne de la région : www.cartejeune.laregion.fr.

L'obtention de la carte est soumise à la validation par l'établissement de l'inscription administrative du jeune.

Cette carte est à conserver d'une année sur l'autre (délivrance d'un sticker permettant de l'actualiser). Cette carte permet d'accèder au restaurant scolaire et sert aussi de carte d'accès au site. Aucun accès au site ne peut se faire sans la carte jeune Région.

9 -Trousseau d'internat

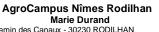
Les internes sont priés d'apporter un oreiller, une couette 1 personne ainsi qu'une paire de draps housse /taie d'oreillers. Un cadenas est demandé afin de fermer les armoires des chambres. Les familles devront veiller à ce que les effets personnels soient **régulièrement** lavés. Il ne sera pas accepté qu'un élève dorme à même le matelas.

La Directrice de l'E.P.L.E.F.P.A,

Mme LENOIR







Chemin des Canaux - 30230 RODILHAN
Tél: 04 66 20 67 67 - Fax: 04 66 20 15 12
Web: http://.epl.nimes.educagri.fr - E-mail: epl.nimes@educagri.fr





E L'EXPERIENCE S DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE







AIDES A LA SCOLARITE – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

- DOSSIERS DE BOURSES DU SECONDAIRE (contact : Mme SASSOLAT 04.66.20.81.38)

Les dispositions concernant les bourses nationales de l'enseignement agricole sont définies par une circulaire du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Vous devez remplir obligatoirement l'accusé de réception, joint au dossier scolaire avant toute démarche concernant les bourses.

Ceci est incontournable.

- DOSSIERS DE BOURSES DU SUPERIEUR

Les bourses de l'enseignement supérieur sont gérées par le CROUS. Une notification prévisionnelle vous sera alors envoyée que vous devrez remettre impérativement à Mme SASSOLAT afin de valider votre dossier.

- BOURSES AU MERITE POUR LES ELEVES ISSUS DE TOUTES LES CLASSES (contact Mme SASSOLAT au (04.66.20.81.38)

La bourse au mérite varie de 400€ à 1000€ selon l'échelon accordé. Elle est versée aux seules mentions « BIEN » et « TRES BIEN » au DNB.

- FONDS SOCIAL uniquement pour les LYCEENS (contact : Mme SASSOLAT)

Les familles en situation difficile peuvent solliciter le fonds social lycéen. Les crédits disponibles sont limités. Sur la base d'un dossier à constituer en cours d'année, une commission se réunit au sein de l'établissement pour établir la liste des bénéficiaires. Cette aide est ponctuelle. La demande doit être faite par courrier.

- FONDS d'AIDE à la RESTAURATION (FRAR) (contact : Mme SASSOLAT)

Les familles en situation difficile peuvent solliciter le fonds d'aide à la restauration de la région Occitanie. Les crédits disponibles sont limités. La famille doit se rapprocher de Mme SASSOLAT pour récupérer un dossier à constituer en cours d'année.







Chemin des Canaux - 30230 RODILHAN
Tél : 04 66 20 67 67 - Fax : 04 66 20 15 12
Web : http://.epl.nimes.educagri.fr - E-mail : epl.nimes@educagri.fr





IS DE L'EXPERIENCE ONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE







(Fiche à transmettre à l'agence comptable)

FICHE D'ENGAGEMENT

(À remplir par toute personne se portant garant du paiement des frais liés à l'hébergement/restauration/scolarité)

(Responsable légal / Garant financier n°1)
Je soussigné(e) (NOM en majuscules et prénoms usuels) :
□ Père □ Mère □ Autre :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse complète :
Code postal :
N° de Téléphone fixe :
Adresse mél :
Profession:
Nom de votre employeur :
Adresse complète de votre employeur :
M'engage à payer les frais d'hébergement/restauration et autres frais liés à la scolarité de :
NOM: Prénom:
Régime : ☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe
Classe:
Boursier: 🗆 Oui 🗆 Non
Demande de bourses en cours : ☐ Oui (joindre RIB) ☐ Non
(À cocher)
☐ Soit par prélèvement mensuel : (remplir le mandat SEPA en page 2 de ce document et joindre votre RIB)
(Le prélèvement automatique mensuel est le moyen de paiement privilégié par l'établissement. Le nom d garant sur cette fiche doit être identique au nom du titulaire du compte à débiter)
\square Soit sur présentation en début de trimestre de l'avis des sommes à payer et paiement :
- D par virement bancaire sur le compte de l'établissement (références ci-dessous)
(IBAN : FR76 1007 1300 0000 0010 0265 158 BIC : TRPUFRP1 Domiciliation : TPNIMES)
- 🗖 par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'EPLEFPA de Nîmes-Rodilhan.
- D par paiement en ligne sur le site <u>www.epl.nimes.educagri.fr</u> , rubrique eplefpa/paiement en lign
Le parent qui perçoit les bourses nationales s'engage à payer tous les frais.
À défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que le recouvrement en soit poursuivi, conformément à l réglementation en vigueur.
Signature du responsable légal n°1 :
A

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA DU RESPONSABLE LEGAL N°1

Autorisation de prélèvement mensuel automatique

pour paiement des frais d'hébergement/restauration et frais de scolarité

Référence unique du mandat :

l'agent comptable de l'EPLEFPA de Nîmes-Rodilhan.

l'établissement et en parallèle à l'agence comptable.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'agent comptable de l'EPLEFPA de Nîmes-Rodilhan à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'agent comptable de l'EPLEFPA de Nîmes-Rodilhan.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée, dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR43 zzz 608 493

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER		
Nom - prénom :	Nom: EPLEFPA DE NîMES-RODILHAN Adresse: Domaine de Donadille Code postal: 30230 Ville: RODILHAN		
Nom - Prenom de l'eleve :	CLASSE:		
REGIME:	_		
DESIGNATION DU C	OMPTE A DEBITER		
JOINDRE ET AGRAPHER UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE AU FORMAT EUROPEEN IBAN BIC			
Type de paiement : - Paiement récurrent/répétitif			
- Mensuel : le 10 de chaque mois (sous réserve des jours d'ouverture de la Banque de France). - 9 échéances par année scolaire (novembre à juillet)			
Signé à :Signature	e obligatoire :		
Le (JJ/MM/AAAA) :			
Rappel: Afin d'éviter tout incident de paiement, votre compte doit être suffisamment approvisionné aux dates de prélèvements prévues par l'échéancier L'établissement ne prend pas en charge les frais bancaires qui peuvent vous être appliqués par votre banque dans le cadre de vos prélèvements. En cas d'un premier rejet de prélèvement, le responsable légal sera exclu du prélèvement mensuel automatique. Le règlement unique s'effectuera à réception de l'avis aux familles.			

Les informations contenues dans la fiche d'engagement et le présent mandat, qui doivent être complétés, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client, conformément au règlement général de la protection des données de l'établissement. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En cas de litige sur un prélèvement, une suspension peut être demandée à la banque. Le restant du devra être directement réglé à

Tout changement de situation en cours de scolarité (adresse, RIB, familiale, …) doit être signalé aux services administratifs de

BOURSES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 2024/2025 COUPON A RETOURNER OBLIGATOIREMENT A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Suite au décret n°2024-306 du 3 avril 2024, la bourse nationale est désormais attribuée pour une seule année scolaire et non plus pour la durée de la scolarité.

Attention : les élèves venant de l'éducation nationale doivent obligatoirement refaire une demande. Ne cocher qu'une seule des 2 cases suivantes : Je ne dépose pas de dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de l'année 2024/2025. Je dépose un dossier de demande de bourse sur critères sociaux au titre de l'année 2024/2025 à l'aide d'un dossier papier : → 1 - Compléter le dossier de demande de bourse nationale de lycée de l'enseignement agricole (Cerfa n° 11779*09) en le récupérant auprès de l'établissement d'inscription ou en le téléchargeant sur l'un des sites internet du Ministère chargé de l' Agriculture: https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/fonctionnement/bourses https://agriculture.gouv.fr/les-bourses-nationales-de-lenseignement-secondaire-agricole → 2 -Joindre les documents demandés : Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. ☐ Attestation de paiement CAF. Autres documents complémentaires à fournir selon votre situation (voir CERFA). → 3 -Déposer le dossier auprès de l'établissement d'inscription. → 4 - L'établissement vous délivrera un accusé de réception. Bourse au mérite sous réserve des résultats à l'examen en 2024 A compléter uniquement si vous pensez prétendre à la bourse sur critères sociaux. □Votre enfant a obtenu son Diplôme National du Brevet (DNB) avec mention Bien ou Très Bien →Joindre le relevé de notes. □Votre enfant n'a pas obtenu ou a obtenu sans mention ou une mention Assez Bien à son Diplôme National du Brevet (DNB) → Il ne peut pas prétendre à la bourse au mérite Vous pouvez faire une première évaluation de votre demande sur : https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html

<u>Attention</u>: cette simulation est seulement indicative et ne remplace en aucun cas l'instruction de votre demande par l'établissement d'inscription.

La loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne foi de rectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre dossier. Il corrigera les informations concernées. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement.

Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-494 relative à la protection des données

Fait à :	Le:
Signature :	





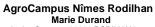


QUESTIONNAIRE SUR VOTRE PROFESSION

NON	MS et Prénoms o	de l'élève / du responsable légal :
<u>Merc</u>	ci de bien vouloir re	emplir ce questionnaire qui conditionne la saisie et l'inscription définitive de votre enfant.
1 – A	Agriculteurs - expl	pitants
· <u>-</u>		1.1 – Agriculteur sur petites exploitations
		1.2– Agriculteur sur moyennes exploitations
		1.3 – Agriculteur sur grandes exploitations
2 – <u>A</u>	Artisans, commerça	ants et chefs d'entreprise
		2.1 – Artisan
		2.2 – Commerçant et assimilé
		2.3 – Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
3 - <u>C</u>	Cadres et professio	ons intellectuelles supérieures
		3.1 – Profession libérale
		3.3 – Cadre de la fonction publique
		3.4 – Professeur, profession scientifique
		3.5 – Profession de l'information, des arts et des spectacles
		3.7 – Cadre administratif et commercial d'entreprise
		3.8 – Ingénieur et cadre technique d'entreprise
4 – <u>P</u>	Professions interme	<u>édiaires</u>
		4.2 – Instituteur et assimilé
		4.3 – Profession intermédiaire de la santé et du travail social
		4.4 – Clergé – religieux
		4.5 – Profession intermédiaire administrative de la fonction publique
		4.6 – Profession intermédiaire administrative et commerciale
		4.7 – Technicien
		4.8 – Contremaître, agent de maîtrise
5 – <u>E</u>	<u>mployés</u>	
		5.2 – Employé civil et agent de service de la fonction publique
		5.3 – Policier et militaire
		5.4 – Employé administratif d'entreprise
		5.5 – Employé de commerce
		5.6 – Personnel des services directs aux particuliers
6 – <u>C</u>	<u>Duvriers</u>	
		6.2 – Ouvrier qualifié de type industriel
		6.3 – Ouvrier qualifié de type artisanal
		6.4 - Chauffeur
		6.5 – Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage
		6.8 – Ouvrier non qualifié de type artisanal
		6.9 – Ouvrier agricole
7 - <u>R</u>	<u>etraités</u>	
		7.1 – Ancien agriculteur exploitant
		7.2 – Ancien artisan, commerçant, chef d'entreprise
		7.4 – Ancien cadre
		7.5 – Ancienne profession intermédiaire
		7.7 – Ancien employé
		7.8 – Ancien ouvrier
8 – <u>A</u>		sans activité professionnelle
		8.1 – Chômeur n'ayant jamais travaillé
		8.3 – Militaire du contingent
		8.4 – Elève, étudiant
		8.5 – Personne diverse, sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraité)
		8.6 – Personnel diverse, sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraité)







Marie Durand
Chemin des Canaux - 30230 RODILHAN
Tél: 04 66 20 67 67 - Fax: 04 66 20 15 12
Web: http://.epl.nimes.educagri.fr - E-mail: epl.nimes@educagri.fr











CANDIDATURES DES PARENTS AUX CONSEILS DE CLASSES DU SECONDAIRE RENTREE 2024-2025

A REMPLIR UNIQUEMENT SI VOUS SOUHAITEZ ETRE CANDIDAT

Conseil de classe (3 réunions par année scolaire)

Si vous faîtes acte de candidature, nous communiquerons vos coordonnées aux associations de parents d'élèves en vue des élections.

Nom	du responsable légal) :	
Nom (de l'élève :	.Classe :
N° de	Tel:	
Adres	se électronique :	
Affilié	:	
	PEEP	
	FCPE	
	AUCUNE FEDERATION	
Je so	uhaite faire acte de candidature en qualité de :	
	Titulaire	
	Suppléant	

Concernant les représentations aux conseils intérieurs et d'administration, une réunion d'information sera organisée dans les semaines suivant la rentrée.







Chemin des Canaux - 30230 RODILHAN
Tél : 04 66 20 67 67 - Fax : 04 66 20 15 12
Web : http://.epl.nimes.educagri.fr - E-mail : epl.nimes@educagri.fr











Signature d'un responsable légal :

FICHE D'URGENCE - RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Document non confidentiel consultable par l'ensemble des personnels de l'établissement, service de secours, à remplir par un représentant légal. Ce document sera conservé durant l'année scolaire en cours

Identification de l'élève / étudiant	Identification de l'élève / étudiant(e)					
NOM (en majuscules) :		Prénom :				
Né(e) le : à		N° portable (. N° portable (facultatif) :			
Classe: Ré	égime : 🗌 INTERNE	☐ DEMI-PE	NSIONNAIRE	☐ EXTERNE		
Personnes à prévenir						
Responsable 1	Responsa	able 2	Autres : Précise	>z :		
lom :	Nom :		Nom :			
rénom :	Prénom :		Prénom :			
dresse:	Adresse :		Adresse :			
° portable :	N° portable :		N° portable :			
el domicile :	Tel domicile :		Tel domicile :			
el travail :	Tel travail :		Tel travail :			
-mail :	E-mail :		E-mail :			
Adresse de l'élève si différente : MÉDECIN TRAITANT : Nom :		N° Téléphone	:			
Observations particulières que vous ju	ugerez utile de signaler (ma	aladies, allergies, tra	aitements, précaut	ions à prendre) :		
Vaccination antitétanique, date du de Joindre une photocopie des vaccinations	rnier rappel:					
En cas d'urgence, le médecin régula mieux adapté. Le transport est a n'accompagnera l'apprenant vers l'hé Dans tous les cas, l'élève mineur ne p s'engage à prévenir de modifications	ssuré par les services òpital. peut quitter l'hôpital qu'a concernant les données	s de secours d'u ccompagné d'un re	ırgence. Aucun	personnel de l'EPL		







DOSSIER INFIRMERIE 2024-2025

<mark>Joindre au dossier</mark>	Chaque année	A la 1 ^{ère} Inscription Uniquement
Les feuilles « fiche de santé confidentielle » et « fiche d'urgence » ci-jointes complétées		
La photocopie du carnet de vaccinations de l'apprenant (Noter le nom/prénom de l'apprenant sur la photocopie)		
En cas de prise de traitement, joindre obligatoirement le duplicata de l'ordonnance à l'attention de l'infirmière		







Signature d'un responsable légal :

FICHE DE SANTÉ CONFIDENTIELLE – RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Cette fiche est confidentielle, elle est à remettre avec la <u>photocopie du carnet de vaccination</u> sous enveloppe cachetée ; ces données seron conservées 2 ans après le départ de l'apprenant et seront traitées par le personnel de santé de l'établissement et les médecins.
Nom – Prénom : Classe :
Date de naissance :
Antécédents médicaux et chirurgicaux (exemple : asthme, épilepsie, migraines, diabète, difficultés psychologiques)
<u>Traitement(s) quotidien ou ponctuel :</u>
IMPORTANT: En cas de traitement médical à suivre (même ponctuel), il doit être impérativement remis au service de l'infirmerie avec un duplicata ou une photocopie de l'ordonnance.
Allergies :
L'apprenant a-t-il des allergies médicamenteuse(s), alimentaire(s) ou autre(s) ?
Si oui lesquelles ?
Projet d'accueil individualisé (PAI) :
A-t-il déjà eu un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) mis en place ? Oui □ Non □ (si oui, merci de joindre une copie)
Souhaitez-vous mettre en place un PAI pour la rentrée 2024-2025 ? Oui ☐ Non ☐
Remarques particulières à l'attention de l'infirmière :
Fait le :à :à :







Signature d'un responsable légal :

<u>Troubles de la santé ou Troubles de l'apprentissage :</u>			
Nom – Prénom :		Classe :	
Date de naissance :			
Concernant les troubles suivants, <u>sauf information cont</u> e éducative pour qu'elle élabore : PAP, GEVA-sco, PPS, der		•	
Si vous refusez la transmission à l'équipe éducative, coc	hez cette case : \Box		
La personne présente-elle un des troubles suivants :			
• Dyslexie ?	□ oui	□ NON	
• Dysorthographie ?	□ oui	\square NON	
• Dyscalculie ?	□ oui	\square NON	
• Dyspraxie ?	□ oui	\square NON	
Déficience visuelle ?	□ oui	\square NON	
Déficience auditive ?	□ oui	\square NON	
• Trouble du spectre l'autisme (TSA) ?	□ oui	\square NON	
Autre ? Précisez :			
Avez-vous déjà monté un dossier d'aménagements d'é Pour rappel : Une notification d'aménagements d'épreuves es l'obtention du BAC/BTSA. Toutefois, si une évolution du handid	t valable pour toute	la durée du cycle de forr	
Si non, souhaitez-vous faire une demande d'aménagen	nents d'épreuves p	oour le BAC / BTS ?	OUI \square NON \square
Fait le : à :			







Signature d'un responsable légal :

FICHE D'URGENCE - RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Document non confidentiel consultable par l'ensemble des personnels de l'établissement, service de secours, à remplir par un représentant légal. Ce document sera conservé durant l'année scolaire en cours

	:(e)		
NOM (en majuscules) :		Prénom :	
Né(e) le : à		N° portable (facultatif)):
Classe: R	égime : 🔲 INTERNE	☐ DEMI-PENSIONN	AIRE EXTERNE
Personnes à prévenir			
Responsable 1	Responsal	ole 2 Autre:	s : Précisez :
n :	Nom :		
nom :	Prénom :	Prénon	n:
esse:	Adresse :	Adress	e :
portable :	N° portable :	N° port	able :
domicile :	Tel domicile :	Tel don	nicile :
travail:	Tel travail :	Tel trav	ail:
nail :	E-mail :	E mail	:
iali	E-mail:		
Adresse de l'élève si différente :			
MÉDECIN TRAITANT : Nom :		•	
	iugerez utile de signaler (ma	ladies, allergies, traitements	s, précautions à prendre) :







LES SECTIONS SPORTIVES et L'ASSOCIATION SPORTIVE

Avec l'appui de nombreux partenaires et des moyens conséquents, le LEGTPA Marie Durand propose deux sections sportives, une section sportive Volley et une section sportive Rugby.

Pour s'inscrire à une section sportive, il faut au préalable s'acquitter d'une cotisation de 20 € à l'ordre de « l'Association Sportive » permettant d'être licencié(e) UNSS. Ces élèves n'auront pas à repayer pour toute autre activité de l'A.S. Les entrants dans une section doivent par ailleurs rajouter à ces 20€, 30€ pour une dotation sweat section, uniquement la 1ère année (soit 50€ au total). De plus, pour pouvoir pratiquer en section sportive un certificat médical de non-contreindication à la pratique de compétition (ci-joint) est obligatoire.

Elles ont pour objectifs de permettre à des jeunes de :

- Pratiquer au meilleur niveau le sport qu'ils ont choisi tout en poursuivant des études
- Préparer un diplôme sportif en parallèle du BAC : Brevet Fédéral d'Educateur pour le Baby Rugby,
 Certificat d'Animateur en Ecole de volley-ball, diplômes d'arbitres fédéraux et UNSS (arbitres et coachs)
- Devenir des animateurs sportifs de clubs, d'associations ou collectivités.
- Valoriser sa pratique par des évaluations trimestrielles prises en compte pour le Bac en tant qu'OPTION Pratique Sportive.

Un horaire aménagé dans l'emploi du temps permet une pratique sur 3h / semaine. Les formations bi-qualifiantes peuvent s'organiser sur ce temps et ponctuellement sur un temps hors cours.

1- LA SECTION SPORTIVE et L'ACADEMIE REGIONALE DE RUGBY

Elles ont pour partenaires le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les ligues Occitanie et du Gard de Rugby et le Rugby Club de Nîmes. L'académie s'adresse aux élèves de la section à haut potentiel. Une heure de plus de pratique et de musculation viennent préparer ces élèves plus spécifiquement au haut niveau Régional.

Encadrée par une équipe motivée, professeurs d'EPS, conseillers techniques régionaux et départementaux, elle utilise les installations du Lycée, terrain de rugby synthétique, gymnase et salle de musculation.

En plus des entraînements des équipes « section » sont engagées : Rugby à 10!

- * en UNSS → dans les catégories lycée Garçons et Filles « excellence »
- * en championnat de France des Lycées Agricoles → dans les catégories cadets et juniors Garçons et Filles

2- LA SECTION SPORTIVE VOLLEY

Plus récente, elle a pour partenaires la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, la Fédération Française de Volley-Ball (FFVB)et le Comité du Gard, la Mairie de Rodilhan, le Collège de Marguerittes, le Club de Nîmes Volley-Ball (NVB).

Encadrée par une équipe motivée, **professeurs d'EPS, conseillers techniques régionaux et départementaux**, elle utilise les installations municipales et du Lycée : **terrains de volley et beach-volley et salle de musculation.**

Les équipes sont engagées dans les championnats UNSS départementaux et académiques de volley-ball indoor, green-volley, beach-volley :

Catégories cadets, juniors-séniors garçons et filles.

Tous les niveaux sont acceptés de débutant à confirmé.

3- ASSOCIATION SPORTIVE ET UNSS:

L'Association Sportive du Lycée est affiliée à l'UNSS. D'autres activités que le Rugby et le Volley-Ball peuvent être pratiquées dans le cadre de l'UNSS et de l'AS au lycée sur demande des élèves et selon les possibilités des enseignants et installations : ex : Football ; Cirque, Badminton, Muscu, Hand-ball... (cotisation de <u>20 euros</u> par chèque à l'ordre de l'A.S du lycée). En complément des activités physiques, les élèves pourront bénéficier de formations arbitrage et/ou éducateur dans le cadre des sections sportives.

LYCEE AGRICOLE MARIE DURAND - RODILHAN : section rugby et volley + UNSS

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION.	CERTIFICAT MÉDICAL DE SURCLASSEMENT. (Sauf Rugby) A présenter obligatoirement avant toute compétition.
Je soussigné(e)	Je soussigné(e)
Fait à Le	Fait à Le
Règlement de 50€ (20€ + 30€ sweat) si 1ère inscription en section sporti	
Fait à lele	SIGNATURE

- (1) Rayer la mention inutile
 (2) Indiquer le nom et prénom du licencié
 (3) Indiquer le nom de l'établissement
 (4) Rayer en cas de refus d'autorisation.







OPTION HIPPOLOGIE EQUITATION 2024-2025 Fiche à joindre dans le dossier d'inscription

Je soussigné(e) M, Mme

inscris mon fils / ma fille (rayer la mention inutile + nom-prénom)

.....

né(e) le à l'option facultative hippologies	<u>-9i</u>
équitation pour l'année scolaire 2024-2025 et m'engage à régler les frais correspondant	<u>s à</u>
l'agent comptable du LEGTA de Rodilhan (*)	
Organisation :2h de pratique équestre (transport compris) +1h d'hippologie chaque semaine.	
Les cours d'hippologie se déroulent au lycée. Une sélection pourra être réalisée suivant le nombre d'inscrits.	
Tiorible difficults.	
(*) Tarifs 2023-2024 à titre indicatif :420 euros pour l'année scolaire (en 2 versements)	
Je m'engage aussi à lui fournir le matériel nécessaire, notamment une bombe (norme NF 1384), un pantalon et des bottes d'équitation. Le gilet pour saut d'obstacle est conseillé m'facultatif. L'élève de son coté s'engage à suivre les principes énoncés dans la charte "hippologie/équitatiqui sera à signer en début d'année . Réunion encadrement/familles prévue à partir de rentrée de Septembre 2024.	nais on"
Merci de préciser les renseignements ci-dessous :	
Le niveau en équitation à préciser : galop obtenu de 0 à 7 :	
Centre équestre fréquenté (si il y a lieu) :	
ASignature du responsable légal :	
AJigitature du responsable legal .	
CERTIFICAT MEDICAL obligatoire de non contre-indication à la pratique de l'équitation	1
Je soussigné(e)	
oe soussigne(c)	







ASSOCIATION DES LYCÉENS, ETUDIANTS, STAGIAIRES ET APPRENTIS DE L'AGROCAMPUS NÎMES RODILHAN





L'ASSOC' est une association type loi 1901, gérée par des élèves, apprentis et stagiaires volontaires qui se forment en bureau à la suite d'élections. Ils sont accompagnés dans la gestion de leur association culturelle par leurs enseignantes-animatrices en Éducation socioculturelle. En début d'année scolaire, le bureau de l' Assoc' présente un projet d'activités et un budget prévisionnel, puis en fin d'année un bilan d'activités et un budget réalisé.

COUPON D'ADHESION

....≯°

Coupon à coller au dos du chèque de 20 euros à l'ordre de l'Assoc' :

Nom:

Prénom:

Classe:

Une fiche d'inscription est fournie dans le dossier d'admission du lycée.

La cotisation de 20 euros par an permet :

gratuite au foyer qui dispose d'une salle avec instruments de musique, d'un labo photo argentique et laboratoire numérique (impriman te 3D).

d'une buvette, d'un piano, d'une salle détente.

Inscription gratuite aux clubs et à l'option cinéma qui est intégrée aux notes de Baccalauréat. Tarif 1 euro pour toutes les sorties et fêtes gratuites.



DES ANIMATIONS AU LYCÉE

- ★ Fête de Noël
- ★ Carnaval
- ★ Fête de fin d'année
- * Soirée jeux de société
- ★ Ciné-Club



- ★ Théâtre, danse et cirque (ATP, Théâtre d'Arles, Théâtre Bernadette Lafont, Périscope...); Cinéma (Le Sémaphore); Concerts à Paloma.
- * Club Musique
- ★ Club Arts plastiques
- ★ Club écoresponsables
- * Club FabLab
- ★ Ciné-Club

UN FOYER ÉCORESPONSABLE

L'ASSOC' s'inscrit dans une démarche écoresponsable avec la mise en place d'un foyer : avec du mobilier recyclé, recyclage des déchets, murs végétaux etc. Le foyer est chaleureux et vivant avec différents espaces dédiés... Des écocups avec le logo de l'Assoc seront distribuées à la rentrée aux adhérents.

6

PROGRAMMATION CULTURELLI

- Découverte et connaissances des différents moyens d'expression artistique par des ateliers pratiques et des rencontres avec des artistes et des professionnels des lieux culturels.
- Parcours du spectateur : 1 séance de cinéma, 1 pièce de théâtre et 1 concert pour chaque élève.
- ★ Résidences d'artistes, expositions, représentations, fêtes dans le lycée
- Partenariat pour l'égalité des chances en école d'Art avec l'ESBAN et la fondation culture et diversité.



OPTION CINEMA créée en 2010





TOUS LES JEUDIS en partenariat avec L'ASSOC' DE 15H30 À 17H30 AU FOYER SALLE DU 1ER



LES ÉLÈVES DE L'OPTION CINÉMA **AU FESTIVAL ITINERANCES MARS 2024**





REALISATION DE COURTS-METRAGES. DE REPORTAGES, de STOP MOTION Initiation au jeu d'acteurs, au scénario, tournage, montage... (voir l'Instagram...) PARTICIPATION au jury lycéen du festival FREDD (festival de l'Environnement), à Docs en lycées, à Lycéens au cinéma (3 films au cinéma dans l'année), au festival Itinérances : 1er prix et 3ème prix de la catégorie Lycéens en 2022 pour le 33ème concours ECRITS SUR L'IMAGE et à des ateliers organisés par des réalisateur.rices, des technicien.nes...

Cette option est menée par deux professeures d' Education SocioCulturelle spécialisées en cinéma pour un groupe de 20 élèves maximum en décloisonnement : secondes, premières et terminales travaillent ensemble afin de valoriser l'entraide, le tutorat ainsi que l'affirmation de soi dans un groupe.

Extraits de films des lycéens : Alice aime et Le châtiment







concept pub #5

la poursuite

Elle développe chez les





Occitanie









Note à tous les parents de Seconde Générale et Professionnelle

Pour suivre les programmes du lycée, nous avons choisi de travailler avec la calculatrice Numworks qui permet de programmer en langage Python. Cette calculatrice sera obligatoire en classe de Seconde et pourra être utilisée durant toute leur scolarité.

Afin de vous faire bénéficier d'un prix plus avantageux, nous avons mis en place un achat groupé en ligne (voir le lien ou le QR code dans le document au verso de cette feuille). Pour cela, vous devez inscrire le nom, prénom et classe de votre enfant et régler l'achat directement sur le site.

Vous pouvez donc dès à présent commander et régler votre calculatrice. La date de clôture de cet achat groupé est fixée au jeudi 12 septembre 2024.

Passé ce délai, cette offre ne sera plus disponible. Nous recevrons les calculatrices au lycée environ une semaine après la clôture.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

Les enseignants de mathématiques et de physique-chimie du Lycée agricole Marie Durand

Commande de calculatrice

Nous avons mis en place une commande groupée de calculatrices NumWorks à un prix préférentiel. Pour en profiter, scannez le OR code ci-dessous :



https://promo.numworks.fr/4bw8ni

Comment commander votre calculatrice?

La commande groupée vous permet faire l'acquisition d'une calculatrice NumWorks à 74,69 € au lieu de 82,99 € prix public.

Pour passer votre commande, rien de plus simple :



Rendez-vous sur promo.numworks.fr/4bw8ni



Renseignez les informations concernant votre enfant



Payez directement en ligne en toute sécurité



Les calculatrices sont livrées au lycée



Connaissez-vous la calculatrice NumWorks?

La calculatrice graphique NumWorks a été développée en collaboration avec des professeurs français pour créer un outil sur-mesure pour le lycée et parfaitement adapté aux nouveaux programmes.

Choisir NumWorks, c'est choisir d'équiper votre enfant d'une calculatrice totalement repensée qui lui donnera le goût d'explorer les mathématiques, les sciences et la programmation grâce à une utilisation plus simple, plus rapide et plus confortable.

Garantie et contact

Les calculatrices NumWorks sont garanties 2 ans et toute l'équipe NumWorks est basée en France.

Si vous rencontrez la moindre difficulté avec votre calculatrice, vous pouvez consulter la page Assistance du site de NumWorks: https://www.numworks.com/fr/assistance/. Vous pouvez également leur écrire directement à l'adresse contact@numworks.fr

NUMWORKS

ZOOM NOUVEAUTÉS

TES BONS PLANS 100 % OCCITANIE!

Grâce à ta carte retrouve sur ton espace jeune tout au long de l'année des offres attravantes pour des activités culturelles. touristiques ou sportives concerts, festivals. matchs. musées. visites auidées...

Tu pourras également accéder à de bons plans autour de l'éducation, de l'orientation et la santé.



N'hésite plus connectetoi et inscris-toi à la newsletter pour ne pas zapper l'offre qui t'intéresse!



À SAVOIR

Cette carte peut servir à l'accès à la restauration scolaire et aux établissements. La carte Jeune Région est nominative, avec photo, et elle accompagne chaque jeune tout au long de sa scolarité ou de sa formation. La Carte Jeune Région est à conserver d'une année sur l'autre. Chaque année un sticker est fourni pour actualiser la Carte.

TRANSPORT SCOLAIRE RÉGIONAL

Les transports scolaires sont gratuits en Occitanie pour tous les ayant-droits. Les inscriptions sont ouvertes début juin 2023 et se clôturent au 31 juillet. Au-delà du 31 juillet, une participation forfaitaire exceptionnelle pour inscription tardive de 25 € devra être réglée afin de finaliser l'inscription au transport

Modalités et inscriptions sur liO-occitanie.fr

Pour toutes questions relatives aux transports scolaires, s'adresser aux services régionaux des mobilités des Maisons de Région :

laregion.fr/les-maisons-de-region

Attention : La carte de transports est différente de la Carte Jeune Région.



cartejeune.laregion.fr

Tél.: 0532300040

HÔTEL DE RÉGION

TOULOUSE MONTPELLIER

22, bd du Maréchal Juin 31406 Toulouse cedex 9 34064 Montpellier cedex 2

201, av. de la Pompignane

3010 (service et appel gratuits)



laregion.fr laregionoccitanie





CARTE **JEUNE** REGION

MODE D'EMPLOI











QU'EST-CE QUE C'EST?

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles. C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéen•ne•s d'Occitanie.





CARTE **JEUNE** RÉGION

Identifiant:



N° ASSISTANCE 05 32 30 00 40

N° SAV LORDI

0 800 456 001 (appel non surtaxé)

N'hésite pas à consulter ton espace jeune!





CARTE **JEUNE** REGION

RETROUVE TES BONS PLANS 100 % OCCITANIE!



NE PASSE PAS À CÔTÉ DE RÉDUCTIONS PROPOSÉES GRÂCE À TA CARTE JEUNE RÉGION, CONNECTE-TOI RÉGULIÈREMENT **SUR TON ESPACE POUR RETROUVER** LES OFFRES.

ANNUAIRE / CONTACTS UTILES

Sos Harcèlement scolaire: 3020 Sos Cyberharcèlement: 3018

Crous Toulouse: 05 61 12 54 70 Crous Montpellier: 04 67 41 50 00 Maison de l'Orientation: 0800 00 70 70



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes inscriteees dans un établissement situé en Occitanie, que ce soit en :

- > lycée public ou privé sous contrat d'association avec l'État.
- > EREA (Établissement régional d'enseignement adapté).
- > Maison familiale et rurale.
- > Association ASEI (Agir-Soigner-Éduquer-Insérer), pour les jeunes lycéens,
- > E2C (École de la 2^e Chance).
- > CNED (Centre National d'Enseignement à Distance).
- > CNPR (Centre National Public de Formation à Distance du Ministère chargé de l'Agriculture).



ZOOM

Les stagiaires de formation en Ecoles de la 2^e Chance (E2C) peuvent être éligibles à

- l'aide à la lecture de loisirs de 15 €.
- loRdi.

OUELLES AIDES DIRECTES ?

Retrouvez l'ensemble des dates et détails sur cartejeune.laregion.fr



LE PRÊT DES LIVRES SCOLAIRES **PAPIERS OU NUMÉRIQUES** À TOUS LES LYCÉEN•NE•S

GRATUITÉ DU 1er ÉQUIPEMENT **PROFESSIONNEL**

pour que les élèves disposent tous du même équipement de qualité.





loRdi **POUR TOUS**

L'AIDE À L'ACHAT **D'UNE LICENCE SPORTIVE (UNSS)**

de 15 € ET L'AIDE À LA LECTURE **DE LOISIRS** de 15 €.





FORMATION GRATUITE AUX PREMIERS SECOURS

Grâce à ta carte, tu peux te former aux gestes élémentaires de premiers secours et disposer des bases du secourisme.

LES + DE LA CARTE

- > CARTE JEUNE RÉGION. l'application mobile à télécharger
- > BONS PLANS pour des évènements culturels, sportifs et touristiques
- > ENVIRONNEMENT:

Planter un arbre et soutenir la biodiversité. Déjà 221 330 arbres et arbustes plantés en Occitanie en 2021!

CONCRÉTEMENT. COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



TOP DÉPART EN JUIN!

Rendez-vous dès le 12 juin 2023 sur cartejeune.laregion.fr rubrique "demander sa Carte Jeune Région".

À savoir : lors de votre demande, vous devez fournir une photo et une adresse mail.



...QUELQUES SEMAINES PLUS TARD

Dès validation du dossier, la Carte Jeune Région est envoyée au domicile du lycéen•ne, avec un identifiant.

> RDV EN SEPTEMBRE

Pour bien commencer la rentrée, la Région organise la distribution des manuels scolaires et du ler équipement selon la formation



+ D'INFOS SUR

cartejeune.laregion.fr

ZOOM SUR loRdi

Il est nécessaire d'être en possession de la Carte Jeune Région.

L'aide à l'acquisition de loRdi n'est valable qu'une seule fois au cours de la scolarité ou de la formation.



> POUR LES LYCÉES PUBLICS LABELLISÉS NUMÉRIQUES : La Région s'occupe de tout, elle commande et fait livrer dans le lycée

> POUR LES LYCÉES NON LABELLISÉS : Rendez-vous sur votre « espace jeune » sur le site cartejeune.laregion.fr

Attention: les commandes se font du 1er septembre au 31 décembre 2023 pour tous les bénéficiaires.

L'aide est soumise à conditions de ressources.

Pensez à actualiser votre situation (justificatif à fournir : attestation de paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire de l'année en cours ou Avis d'imposition le plus récent) avant de commander loRdi.

Le montant de la participation personnelle est communiqué au moment de la commande.

ZOOM: PARRAINAGE PLAN ARBRE

Ensemble Agissons!

Ta participation au parrainage d'un arbre planté en Occitanie contribue à lutter contre le changement climatique.

On compte sur toi et tes actions pour restaurer la biodiversité grâce à ton clic lors de l'inscription à la Carte Jeune Région!



